

Rémalard en Perche, le 21 mars 2024


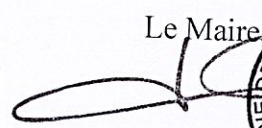
CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion qui aura lieu le **JEUDI 4 AVRIL 2024, à 19H00**, à la salle Joseph Aveline de Dorceau.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1/ Présentation de l'approvisionnement de la future chaufferie bois par le Te61
- 2/ Contrat d'électricité du Te61 : mandat de transaction avec EDF
- 3/ Publicité extérieure : conservation du pouvoir de police du maire
- 4/ Zone d'accélération des énergies renouvelables
- 5/ Subventions aux associations
- 6/ Entretien de l'orgue : demande de subvention
- 7/ Location du local 23 rue de l'église
- 8/ Remboursement de frais de déplacement
- 9/ Exploitation de deux poulaillers – demande d'avis
- 10/ Droit de passage
- 11/ Conseil municipal des jeunes
- 12/ Communications et questions diverses

Le Maire



Patrick RODHAN